



Célébrer un temps de prière à l'occasion d'une nouvelle union

Points de repère



CONFÉRENCE
des évêques
de FRANCE

CONSEIL FAMILLE ET SOCIÉTÉ
CONSEIL POUR LA LITURGIE ET LA PASTORALE SACRAMENTELLE
58, avenue de Breteuil - 75007 Paris
Tél. 01 72 36 69 09 – snfs@cef.fr
eglise.catholique.fr

Sommaire

Introduction	3
Célébrer un temps de prière à l'occasion d'une nouvelle union : éléments de discernement	
1. « La grâce de Dieu agit aussi dans leurs vies »	7
2. Pour favoriser une croissance, veiller à la ritualité du temps de prière	9
3. Une célébration comme étape décisive d'un cheminement	11
Célébrer un temps de prière à l'occasion d'une nouvelle union : trois schémas-types	
Présentation	15
1. Bénir la maison de la nouvelle famille	17
2. Demander la protection du couple	25
3. Demander à Dieu sa bénédiction pour que le couple avance avec foi	32

Introduction

« La joie de l'amour qui est vécue dans les familles est aussi la joie de l'Église. » Cette conviction qui ouvre l'exhortation apostolique *Amoris laetitia*¹ (AL) guide l'esprit de cette note. En la proposant, le Conseil famille et société de la Conférence des évêques de France, en collaboration avec le Conseil pour la liturgie et la pastorale sacramentelle, souhaite offrir des **points de repère concernant la célébration d'un temps de prière à l'occasion d'une nouvelle union de personnes dont l'une au moins a vécu un mariage sacramental.**

Des couples présentent parfois cette demande et il convient alors de s'engager avec eux « sur la voie du discernement selon l'enseignement de l'Église et les orientations de l'évêque » (AL 300)². Dans d'autres cas, c'est l'accompagnement même de couples « qui vivent des situations compliquées » (AL 312) qui aboutit à la proposition d'un tel temps de prière. Si les rencontres vécues sont souvent l'occasion de prier pour introduire ou conclure un échange, il s'agit ici d'envisager un temps spécifique destiné à confier à Dieu la nouvelle union. Le questionnement peut survenir à l'occasion d'un remariage civil, mais il peut être suscité par l'installation dans une nouvelle maison, la naissance d'un enfant, la traversée d'épreuves qui fragilise l'équilibre atteint ou encore le désir après plusieurs années de présenter à Dieu le parcours vécu dans la foi et la fidélité pour en rendre grâce et lui confier la suite.

Ces exemples, non exhaustifs, donnent à voir des situations où une « stabilité visible » (AL 78) a été atteinte. Dès lors, le bien du nouveau couple et/ou de la nouvelle famille peut conduire, le cas échéant, à la proposition d'un temps de prière spécifique visant à **aider le nouveau couple à avancer sur un chemin de croissance humaine et spirituelle et à mieux trouver sa place dans l'Église.**

Mais sur quelles bases le célébrer ? Cette note propose d'abord des **éléments de discernement permettant d'envisager une célébration** quand un homme et une femme souhaitent confier à Dieu les « éléments constructifs » (AL 292) de leur nouvelle union et lui demander de les fortifier. Une telle célébration s'appuiera sur le désir exprimé que se déploie la grâce baptismale reçue par au moins l'un des deux membres du couple (p. 7).

Ensuite, afin d'assurer le cadre rituel et ecclésial qui convient à une telle démarche de foi, la note présentera trois schémas-types de célébration afin d'appuyer les initiatives existantes et de les encourager là où elles n'existent pas encore :

1. Bénir la maison de la nouvelle famille, si la priorité est de présenter à Dieu les réalités « en construction » du quotidien (p. 17).
2. Demander la protection du couple, s'il ressent fortement sa fragilité (p. 25).
3. Demander à Dieu sa bénédiction pour que le couple avance avec foi si la mémoire du baptême reçu a été un élément décisif dans le discernement (p. 32).

1. Exhortation publiée en 2016 par le pape François suite aux deux synodes sur la famille.

2. De nombreuses initiatives existent déjà dans les diocèses à cet égard.

Quel que soit le schéma envisagé, il convient que la célébration se déroule à l'issue d'un itinéraire de « *discernement personnel et pastoral* » (AL 298), de préférence inspiré du modèle de l'initiation chrétienne des adultes. La célébration sera alors plus sûrement vécue comme le moyen de venir puiser à la « source » baptismale la bénédiction et la force que Dieu ne cesse d'offrir à ses enfants pour les aider à grandir dans l'amour au cœur de l'Église.

Cette proposition de points de repère vient de loin. Déjà en 2002, les évêques de France avaient publié quelques recommandations. Depuis, il y a eu l'exhortation apostolique du pape François *Amoris laetitia* (2016). Elle ne disait rien des temps de prières à l'occasion d'une seconde union mais son chapitre VIII invitait à accueillir, accompagner et intégrer toutes personnes, en particulier celles qui vivent « *en situation dite irrégulière* ».

Parallèlement à cette exhortation, le flux de demandes et de conseils à propos de temps de prière à l'occasion de secondes unions ne s'est pas tari. Bien au contraire. Nous ne pouvions ignorer les demandes et encore moins les laisser sans réponse. C'est pourquoi, en 2019 a été initiée cette réflexion.

Des théologiens et des évêques ont été consultés. Nous les remercions chaleureusement pour le temps qu'ils ont pris pour tous ces couples qui ne veulent pas poursuivre leur vie sans essayer de la mettre sous le regard de Dieu. Chacun notera qu'il ne s'agit pas d'élaborer un temps de prière à partir d'une forme plus ou moins dégradée du sacrement de mariage mais de partir des ressources traditionnelles de l'Église : le livre des bénédictions des maisons, les prières pour la protection la délivrance et la guérison ou encore le sacrement du baptême.

L'épidémie du COVID et la publication de la nouvelle traduction du *Missel romain* en ont retardé la mise en forme finale. De plus, tout dernièrement, le Dicastère pour la doctrine de la foi a publié l'instruction *Fiducia supplicans*³ qui a offert une belle méditation sur les bénédictions mais qui a pu troubler en raison de son chapitre III.

Le document ici présenté ne prétend pas répondre à cette dernière instruction. Il est adressé aux évêques à qui il revient d'en discerner la réception et l'usage qui pourrait en être fait dans son diocèse. Enfin, il ne concerne que les couples hétérosexuels, dont l'un des membres au moins a connu un premier mariage sacramentel, et qui ont voulu s'engager dans une seconde union.

Il est publié sous l'initiative du Conseil famille et société et du Conseil pour la liturgie et la pastorale sacramentelle. De ce point de vue, s'il n'engage pas la Conférence des évêques de France en tant que telle, nous espérons qu'il pourra nourrir les réflexions et les recherches pastorales qui se vivent sur le terrain et au sein des équipes diocésaines pour la pastorale des familles.

Mgr Bruno Feillet,
Évêque de Séez,
Président du Conseil famille et société

Mgr Joseph de Metz-Noblat,
Évêque de Langres,
Président du Conseil pour la liturgie
et la pastorale sacramentelle

3. Cardinal Victor Manuel Fernandez, Dicastère pour la doctrine de la foi, 18 décembre 2023.

ÉLÉMENTS DE DISCERNEMENT

Il arrive qu'un couple demande un temps de prière à l'occasion de sa nouvelle union, ou à la suite de celle-ci, alors que l'un au moins des deux membres du couple a déjà vécu un mariage sacramentel. Dans d'autres cas, il peut sembler opportun de proposer un temps de prière dans le cadre de l'accompagnement pastoral d'un couple engagé depuis plus longtemps dans une nouvelle union et ayant parfois déjà des enfants ensemble. Sur quelles bases envisager ce temps de prière demandé ou à proposer ? Quel statut lui donner ? Que proposer ? On trouvera ci après des éléments de discernement permettant d'envisager lorsque cela convient une célébration ritualisée.

« La grâce de Dieu agit aussi dans leurs vies »

Le chapitre 8 d'*Amoris laetitia*, intitulé « Accompagner, discerner et intégrer la fragilité » réfléchit sur les conditions du « discernement personnel et pastoral approprié » (AL 298) à mener avec les personnes « qui vivent des situations compliquées » (AL 312) au regard de l'idéal du mariage chrétien. Au n° 292, après la définition synthétique de celui-ci¹, le pape François souligne que, si « d'autres formes d'union contredisent radicalement cet idéal », « certaines le réalisent au moins en partie et par analogie ». Concernant ces « formes d'union », les Pères du synode ont même tenu à affirmer que « **l'Église ne cesse de valoriser les éléments constructifs dans ces situations qui ne correspondent pas encore ou qui ne correspondent plus à son enseignement sur le mariage** »². Ce regard doit guider toute réflexion sur l'éventuelle célébration d'un temps de prière.

Le souci de « valoriser les éléments constructifs » des unions qui « réalisent au moins en partie » l'idéal du mariage découle de l'attitude de miséricorde dont l'Église doit témoigner, bien au-delà de la situation des baptisés divorcés engagés dans une nouvelle union. Quand elle est « **illuminée par le regard de Jésus Christ, [l'Église] "se tourne avec amour vers ceux qui participent à sa vie de manière incomplète, tout en reconnaissant que la grâce de Dieu agit aussi dans leurs vies, leur donnant le courage d'accomplir le bien, pour prendre soin l'un de l'autre avec amour et être au service de la communauté dans laquelle ils vivent et travaillent"** » (AL 291)³. La reconnaissance de l'action de la grâce de Dieu conduit à redécouvrir sans cesse que, « "dans l'optique d'une approche pastorale envers [ces] personnes [...], il revient à l'Église de leur révéler la divine pédagogie de la grâce dans leurs vies et de les aider à parvenir à la plénitude du plan de Dieu sur eux", toujours possible avec la force de l'Esprit Saint » (AL 297)⁴. « **On doit aider chacun à trouver sa propre manière de faire partie de la communauté ecclésiale, pour qu'il se sente objet d'une miséricorde "imméritée, inconditionnelle et gratuite". Personne ne peut être condamné pour toujours, parce que ce n'est pas la logique de l'Évangile !** » (AL 297).

Dans le chapitre 3 d'*Amoris laetitia*, le pape François indiquait que, selon cette « perspective de la pédagogie divine », « quand l'union atteint une stabilité visible à travers un lien public – et qu'elle est caractérisée par une profonde affection, par une responsabilité vis à vis des enfants, par la capacité de surmonter les épreuves – elle peut être considérée comme une occasion d'accompagner vers le sacrement du mariage, lorsque cela est possible » (AL 78). Aussi, dans le cas d'un remariage de personnes dont l'une au moins a vécu un mariage sacramentel, la volonté d'atteindre une « stabilité visible », jointe aux moyens pour y arriver, sans conduire au sacrement, peut être regardée comme faisant partie de ces « éléments constructifs » (AL 292) ou de « ces signes d'amour qui, d'une manière et d'une autre, reflètent l'amour de Dieu », qu'il convient de « mettre en valeur » (AL 294).

1. « Le mariage chrétien, reflet de l'union entre le Christ et son Église, se réalise pleinement dans l'union entre un homme et une femme, qui se donnent l'un à l'autre dans un amour exclusif et dans une fidélité libre, s'appartiennent jusqu'à la mort et s'ouvrent à la transmission de la vie, consacrés par le sacrement qui leur confère la grâce pour constituer une Église domestique et le ferment d'une vie nouvelle pour la société. »

2. AL 292 Relatio Synodi 2014 n° 41 et n. 43 et Relatio finalis 2015, n° 70 pour la citation des Pères synodaux.

3. Citant la Relatio Synodi 2014, n° 24.

4. Citant la Relatio Synodi 2014, n° 25.

C'est donc sa confiance en l'action de la grâce qui pousse l'Église à vouloir accompagner les chemins de croissance que cette grâce rend possibles au sein de toute famille. Sur cette base, la mise en œuvre d'un temps de prière se présente comme un moyen privilégié de **mettre sous le regard de Dieu les « éléments constructifs » d'une nouvelle union, et de lui demander sa protection et sa bénédiction pour la croissance de la vie humaine et baptismale qui peut en découler.**

Pour favoriser une croissance, veiller à la ritualité du temps de prière

Ce regard incite à approfondir la réflexion menée sur la nature du temps de prière. On sait, en effet, que les demandes de « bénédiction » ne sont pas exemptes d'ambiguïtés ; si le dialogue pastoral permet généralement aux personnes concernées de clarifier les motifs de leur demande, il est plus difficile d'opérer une même clarification auprès des proches et des amis venant les entourer lors d'une telle démarche. Ces dernières années, les acteurs pastoraux ont donc pris l'habitude de parler de « temps de prière » plutôt que de « célébration » ou de « cérémonie », et ils ont déployé beaucoup d'efforts pour éviter qu'il soit confondu avec une « bénédiction (nuptiale) », par exemple en insistant pour qu'il ait lieu avant le mariage civil⁵. Les mesures prises par les acteurs pastoraux veulent éviter « *la forme d'une célébration, laquelle présenterait les signes extérieurs d'un mariage sacramentel* »⁶.

Cette prudence doit être tenue. Toutefois le refus par principe du passage à l'église, joint à la demande croissante d'une personnalisation de ce qui est vécu, conduirait à privatiser la démarche alors que l'enjeu est de favoriser l'intégration ecclésiale en s'appuyant sur la vie baptismale. Or « *il est important de faire en sorte que les personnes divorcées engagées dans une nouvelle union sentent qu'elles font partie de l'Église, [...] il faut encourager leur participation à la vie de la communauté* » (AL 243)⁷. Ceci est important tant pour le couple que pour le « *bien de tous* » (AL 299)⁸.

Le risque de « privatiser » les temps de prière est d'amoindrir leur capacité à faire reconnaître l'action de la grâce de Dieu dans la vie des familles et à en demander la croissance. Il semble au contraire nécessaire d'en renforcer le cadre rituel et ecclésial, à partir d'une double vigilance :

- **Accentuer par trop le caractère privé, amical, familial du temps de prière risquerait d'amoindrir ce qu'il rend possible en termes d'avancées dans la foi, la vie spirituelle et la participation à la vie de l'Église⁹. Il est donc préférable de penser ce temps, dans la clarté et le discernement nécessaire, en habitant la ritualité propre à toute célébration chrétienne.** Il sera utile d'expliquer que chaque fois que des chrétiens se réunissent au nom du Christ ressuscité pour écouter la Parole de Dieu, pour chanter son amour et lui adresser des demandes, on parle de « célébration » et qu'il s'agit là d'une activité essentielle de la vie de l'Église.

5. Dans plusieurs textes diocésains, on relève des conseils de prudence tels que : inviter les couples à ne pas annoncer le temps de prière dans le faire-part du mariage civil ; organiser ce temps un autre jour que le mariage civil ou, s'il s'agit du même jour, le vivre avant celui-ci ; prier ailleurs que dans l'église paroissiale ; éviter les signes spécifiques du mariage : pas de cortège, ni de cloches, pas d'alliances, pas de signature de registre, voire pas de vêtements de noces ni d'habits liturgiques pour le ministre.

6. LES ÉVÊQUES DE FRANCE, Lourdes 2002, *La pastorale du mariage*, orientation n° 9.

7. Conscient des réserves possibles, le pape François précise à la fin de ce numéro 243 que « *prendre soin d'eux ne signifie pas pour la communauté chrétienne un affaiblissement de sa foi et de son témoignage sur l'indissolubilité du mariage, c'est plutôt précisément en cela que s'exprime sa charité* ».

8. En effet, « *ce sont des baptisés, ce sont des frères et des sœurs, l'Esprit Saint déverse en eux des dons et des charismes pour le bien de tous [...]. Non seulement ils ne doivent pas se sentir excommuniés, mais ils peuvent vivre et mûrir comme membres vivants de l'Église [...] qui les encourage sur le chemin de la vie et de l'Évangile* » (AL 299). La suite du numéro précise que « *cette intégration est nécessaire également pour le soin et l'éducation chrétienne de leurs enfants, qui doivent être considérés comme les plus importants* ».

9. La fragmentation croissante de la société, si on en croit les sociologues, accroît ce risque. Par ailleurs le développement de pratiques commerciales autour du mariage ajoute encore à la confusion ; par exemple, dans « l'événementiel », on n'hésite pas à proposer les services d'un maître de cérémonie tenant lieu de « ministre ».

- On veillera à **concevoir cette célébration comme une expérience vécue en Église au service du (re)déploiement de la grâce baptismale qui opère déjà au sein du couple, voire plus largement de la nouvelle famille**, une expérience qui invite donc à vivre en « disciples du Christ » à travers les nouvelles conditions de vie commune. C'est bien en effet en se fondant sur leur baptême que l'on prie pour eux et avec eux, avec les dons et charismes qu'ils ont reçus dans ce sacrement. On rend grâce pour leur amour qui produit des fruits de fidélité, de don de soi, d'engagement chrétien (AL 298). À partir de là, il devient possible de penser le temps de prière comme un acte positif qui repose sur la mémoire de ce que Dieu a fait, encourage l'annonce du mystère du Christ, intercède pour les personnes, et demande à Dieu sa bénédiction et sa protection pour que le nouveau chemin engagé porte tous les fruits possibles, même si ce chemin n'est pas pleinement conforme à l'idéal chrétien du mariage.

Il ne s'agit pas d'imiter le rituel du mariage¹⁰. Le ressourcement baptismal recherché invite même à puiser à d'autres ressources de l'Église. On peut penser ici au *Livre des bénédictions*, dont de nombreux éléments sont repris dans l'ouvrage *Protection, délivrance, guérison* (PDG)¹¹. La définition de la bénédiction telle qu'elle est présentée dans les Préliminaires du *Livre des bénédictions* s'applique bien en effet à la nature du ressourcement espéré : « *Sous des formes variées, avec la puissance de l'Esprit Saint, l'Église s'acquitte de ce ministère [du salut] qui lui est propre : pour cela, elle a institué toutes sortes d'expressions de bénédiction, par lesquelles elle invite les hommes à louer Dieu, les incite à demander sa protection, les exhorte à gagner sa miséricorde par la sainteté de vie, et leur offre des prières pour demander ses bienfaits, pour qu'ils aient le bonheur d'obtenir ce qu'elle implore* » (n° 9)¹².

S'il importe de donner au temps de prière les traits d'une célébration ritualisée, c'est pour permettre aux personnes concernées d'élargir leur désir de « bénédiction » à la profondeur de la communion de vie qu'ouvre le baptême. Un tel temps de prière permet de célébrer en Église les dons que Dieu fait à des personnes en invoquant sur elles sa grâce ; il leur permet aussi de recevoir, par la médiation de l'Église, un signe qui leur signifie leur chemin de foi personnel et leur appartenance ecclésiale en vue du « bien de tous ».

10. Dans ce rituel, la séquence combinant l'échange des consentements, le signe des alliances et une bénédiction a un fort impact symbolique. Qui plus est, la révision du rituel romain du mariage en 1991 a renforcé la signification de la bénédiction en introduisant une épiclese, rapprochant ainsi la « bénédiction nuptiale » de la prière consécatoire de l'ordination ou de la prière eucharistique. Dans la proposition d'un temps de prière lié à un remariage, on réfléchira aux gestes et aux paroles susceptibles de manifester le choix d'aller (re)puiser à cette occasion dans la bénédiction fondamentale et toujours à (re)déployer, découlant de la grâce baptismale : si le temps de prière a lieu à l'église, on pourrait ainsi vivre symboliquement la proposition autour du baptistère ou, au moins, veiller à proposer tel ou tel geste rappelant le baptême.

11. Cet ouvrage pratique a été publié en 2017 pour répondre aux demandes de plus en plus fréquentes de protection dans la détresse, de délivrance dans le combat spirituel, de guérison face à la maladie. Il propose des « éléments de célébrations » tirés du *Livre des bénédictions*, du *RICA* voire du *Missel romain*, dans la mesure où ceux-ci mettent en relief « *la possibilité d'approfondir dans la foi la capacité qui nous est faite de vivre tout combat, toute épreuve, dans une communion toujours plus étroite avec l'unique Sauveur qui veut nous guérir du péché et nous libérer de la mort pour une vie nouvelle et éternelle déjà inaugurée par le baptême* ».

12. La lecture de ces Préliminaires montre qu'il y aurait quelque artifice à opposer protection et bénédiction par crainte d'utiliser le mot « bénédiction ». L'un ne va pas sans l'autre : on ne peut donner de bénédiction sans y inclure une forme de protection contre ce qui contrevient à la bénédiction, le mal sous différentes formes ; et demander la protection de Dieu signifie implicitement qu'on a reçu des bienfaits qu'il convient de protéger. Selon le parcours des personnes, l'une ou l'autre des dimensions prédominera.

Une célébration comme étape décisive d'un cheminement

Les itinéraires de ces hommes et de ces femmes qui cherchent à rencontrer l'Église à l'occasion de leur nouvelle union sont très divers. S'ils viennent demander la prière de l'Église ou s'ils l'acceptent, c'est parce qu'ils désirent, sous une forme ou une autre, mettre leur nouvelle union sous le regard de Dieu. On constate que ces personnes, qui sont parfois très engagées dans la communauté chrétienne, ont une demande forte dans la foi, voire plus nette que dans beaucoup de mariages. **Il importe donc que la proposition d'une célébration vienne à l'issue d'un véritable itinéraire de « discernement personnel et pastoral » (AL 298).** Il sera d'autant plus facile de le proposer comme un retour au baptême, source permanente d'une croissance possible pour les personnes baptisées, quelle que soit leur route.

Un tel cheminement ne vaut pas seulement pour sa valeur de préparation pédagogique et pastorale. S'il trouve son modèle fondamental dans l'initiation chrétienne des adultes¹, il permettra, par analogie, de faire résonner à nouveau l'appel de Dieu, avec la conversion qu'il exige et la (re)visitation des différents aspects de la vie chrétienne. Ce cheminement donnera d'expérimenter concrètement la médiation de l'Église qui accompagne chacun dans son chemin de foi et donne de vivre ses célébrations comme une rencontre renouvelée de Dieu.

De nombreux diocèses ont mis en place de tels parcours d'accompagnement et de discernement. D'autres y réfléchissent. La possibilité d'aboutir, le cas échéant, à un temps de prière vécu selon un cadre rituel et ecclésial plus nettement assumé devrait aider l'itinéraire proposé à gagner en force initiatrice ou catéchuménale. Inversement, comme le suggère l'expérience du catéchuménat, cette célébration portera d'autant plus de fruit que deux éléments seront présents dans le parcours en amont :

- **Une ou des étapes pénitentielles** au moment qui paraîtra souhaitable. Cette ou ces étape(s) spécifique(s) doivent donner au couple la possibilité d'une expression qui lui soit ajustée. Il ne s'agit pas nécessairement de reconnaître des péchés individuels, mais de confesser une solidarité dans le péché, voire de permettre un pardon² ou une demande de pardon ; tout cela afin de « libérer » les cœurs, alors que la célébration qui sera vécue plus tard pour confier à Dieu la nouvelle union visera avant tout à mettre sous le regard de Dieu les éléments de croissance de la nouvelle union³.
- Si possible, **une retraite**, peut-être quelques semaines avant la célébration, afin que les personnes baptisées puissent se réapproprier, plus en profondeur et avec d'autres, leur identité baptismale, et les conjoints non baptisés s'associer à la démarche. Une telle initiative

1. Le RICA mobilise quatre appuis qui forment à la vie chrétienne : la rencontre avec la parole de Dieu, l'initiation à la prière, l'insertion dans la communauté et la conversion de vie.

2. Un membre du couple peut subir les conséquences d'une rupture antérieure dans laquelle il n'est pour rien ; « *Le pardon pour l'injustice subie n'est pas facile, mais c'est un chemin que la grâce rend possible* » (AL 242).

3. On pourra s'inspirer de certaines propositions du RICA, notamment autour des scrutins, et terminer, par exemple, par la « Prière pour un regard apaisé sur son histoire » extraite de PDG.

faciliterait une remise en route dans l'Église grâce à une redécouverte de la grâce baptismale à l'œuvre en toute célébration. Quelle que soit la situation humaine ou familiale dans laquelle se trouvent les personnes, une retraite permettra que la question de la foi soit clairement posée, accompagnée, soutenue, favorisée, exprimée. Pour la bâtir, on pourrait s'inspirer également de nombreux aspects du RICA, notamment ce qui concerne la célébration de l'appel décisif. Il s'agit en effet d'aider les personnes à réaliser qu'à travers l'amour qui les conduit à s'engager dans une nouvelle union et à former une nouvelle famille, elles sont mystérieusement appelées, elles-aussi, à être « disciples du Christ », ce que la prière leur signifiera à nouveau, mais symboliquement.

Le discernement suscité par le parcours donnera aux accompagnateurs et au couple les éléments pour décider de vivre ou non une célébration et d'en déterminer plus précisément le contenu. Afin d'éviter la multiplication des déroulements, cette note propose de se référer à trois schémas-types fondamentaux de célébration, pour renforcer l'ecclésialité des pratiques actuelles ou encourager des propositions diocésaines si elles n'existent pas encore. Présentés dans les pages qui suivent, ces schémas devraient pouvoir répondre à la diversité humaine et spirituelle de la plupart des situations, sous réserve d'adaptations aux situations singulières :

1. **Bénir la maison de la nouvelle famille**, si la priorité est de présenter à Dieu les réalités « en construction » du quotidien (à partir du *Livre des bénédictions*).
2. **Demander la protection du couple**, si celui-ci ressent fortement sa fragilité. La célébration se passera si possible à l'église autour du baptistère (à partir de l'ouvrage *Protection, délivrance, guérison*).
3. Parce que la mémoire du baptême reçu a été un élément décisif dans le discernement, **demander à Dieu sa bénédiction pour que le couple avance avec foi** en mettant en valeur la réponse que les différents membres de la nouvelle famille essaient déjà de donner, et intercéder pour le chemin qu'il leur reste à vivre. La célébration aura lieu à l'église (avec des gestes rappelant l'alliance baptismale).

Quel que soit le schéma choisi, la célébration sera bien sûr vécue par chaque membre du couple selon son histoire singulière. Mais on peut espérer que la dimension symbolique du rite, vécue personnellement et en Église, les aide à intérioriser que les différents appuis de la foi rencontrés au long du parcours demeurent disponibles pour vivre au quotidien la nouvelle union en en faisant croître les « éléments constructifs » (AL 292) et pour aider la nouvelle famille à se sentir dans l'Église comme dans la « maison paternelle où il y a de la place pour chacun avec sa vie difficile » (AL 310). Enfin, le témoignage donné à la fois par le couple et la communauté chrétienne lors de cette célébration contribuera sans doute à éveiller ou réveiller chez les personnes présentes le désir d'aller puiser à leur tour à la source baptismale.

TROIS SCHÉMAS-TYPE

Présentation

Les pages précédentes précisent l'esprit et les conditions de possibilité pour célébrer un temps de prière à l'occasion de la nouvelle union d'un couple. Si besoin, on les relira avant de se lancer dans la préparation d'une nouvelle célébration. Elles redisent notamment l'enjeu de cette célébration : conclure un véritable itinéraire de « *discernement personnel et pastoral* » (AL 298), de préférence inspiré du modèle de l'initiation chrétienne des adultes.

Cet itinéraire vécu avec le nouveau couple aidera bien sûr à discerner le type de célébration à privilégier, ainsi que les adaptations à apporter éventuellement aux trois schémas-types proposés dans les pages qui suivent. Tout en conservant la structure du rite et ses éléments essentiels, on tiendra compte des personnes (on veillera notamment à prendre en compte les enfants nés de la nouvelle union, s'il y en a déjà, et ceux issus du mariage précédent, s'il y en a et s'ils sont présents), des situations, des lieux (notamment leur aménagement possible autour d'un baptistère) et de la présence possible de membres de la communauté chrétienne.

PREMIER SCHÉMA

Bénir la maison de la nouvelle famille

Pour manifester l'importance vitale du quotidien, la célébration a lieu à la maison du couple et s'inspire de la « *bénédiction d'une maison nouvelle* » dans le *Livre des bénédictions*.

DEUXIÈME SCHÉMA

Demander la protection du couple

Cette célébration a lieu plutôt en petit comité, si possible à l'église ; en ce cas, l'assemblée se tient de préférence autour du baptistère, ou à défaut d'une cuve baptismale. Il s'appuie sur l'ouvrage *Protection, délivrance, guérison*.

TROISIÈME SCHÉMA

Demander à Dieu sa bénédiction pour que le couple avance avec foi

Cette célébration a lieu à l'église. On veille à habiter l'espace de manière à souligner le sens de la démarche : un redéploiement de l'alliance baptismale. L'assemblée se tient autour du baptistère, ou à défaut autour d'une cuve baptismale, auprès duquel on place le cierge pascal.

Quel que soit le lieu choisi, on veillera à le disposer de manière à créer un espace favorable au recueillement, pour y trouver la discrétion et le calme nécessaires. À la maison, une croix, une icône, une Bible ou un livre des Évangiles pourront marquer ce lieu pour signifier la présence du Seigneur. À l'église, la célébration n'étant ni une messe, ni un mariage, mais un temps de ressourcement

baptismal et d'envoi, on veillera à ce que la manière d'entrer dans l'église et l'espace choisi pour se rassembler (autour du baptistère), l'habillement des uns et des autres, les chants choisis, etc... manifestent clairement la spécificité du temps à vivre : un moment d'intimité où le nouveau couple vient puiser à la « source » baptismale et demande à Dieu par son Église sa force et sa bénédiction pour grandir dans l'amour.

Bénir la maison de la nouvelle famille

En 2016, dans son exhortation apostolique *Amoris laetitia* sur l'amour dans la famille, le pape François rappelle qu'autrefois, on n'hésitait pas à dire qu'une famille de croyants est « l'Église qui se réunit à la maison ». En effet, aux yeux des premiers chrétiens, « le milieu vital d'une famille pouvait être transformé en Église domestique », parfois même « en siège de l'Eucharistie, de la présence du Christ assis à la même table » (AL 15).

Ce rappel manifeste l'importance du quotidien pour les croyants. Le quotidien n'est jamais banal quand on le vit en union avec Dieu, maître de la Vie et de l'Histoire et cela commence à la maison. Adopter ce regard sur son couple et sa famille, et choisir de demander à Dieu son aide et son soutien peuvent devenir une vraie source de vie pour l'avenir, quelles que soient les circonstances traversées dans le passé.

En cohérence avec le baptême reçu par au moins l'un des deux conjoints, certains couples plus sensibles aux enjeux du quotidien préféreront demander une célébration qui se passe chez eux. Elle sera alors construite sur le modèle de la « bénédiction d'une maison nouvelle »¹. Les préliminaires de cette bénédiction en soulignent le caractère festif, la nécessité de l'accomplir en présence des habitants de la maison, ainsi que la possibilité d'être accomplie par un « ministre », prêtre, diacre ou laïc. Cette célébration étant vécue à la suite d'un itinéraire ecclésial, il convient que des représentants des accompagnateurs du couple au long de son parcours soient présents, avec si possible d'autres membres de la communauté chrétienne.

OUVERTURE

Dans la maison ou l'appartement, on se rassemble autour d'un espace de prière qui aura été préalablement préparé avec soin (Bible, crucifix, icône, cierge, récipient contenant de l'eau qui servira pour l'aspersion). Si besoin, le ministre et/ou un membre de l'équipe d'accompagnement invite les personnes présentes à se présenter brièvement. Si cela convient, il donne la parole au couple pour qu'il dise ce qu'il attend de cette célébration.

La célébration elle-même peut alors commencer par un chant ou de la musique pour favoriser le climat de prière.

Le ministre fait avec tous le signe de la croix, puis salue les personnes présentes selon la formule liturgique. S'il est prêtre ou diacre, il dit, par exemple :

1. Le schéma proposé qui suit s'appuie autant que possible sur le chapitre IX « Bénédiction d'une maison nouvelle » du *Livre des bénédictions*, édition revue et corrigée 1995, p. 134-140.

Au nom du Seigneur, paix à cette maison et à tous ceux qui l'habitent.

R./ Amen.

Si le ministre est un laïc, il dit :

Que Dieu le Père nous donne par son Esprit
d'avoir les mêmes sentiments et de le louer d'une seule voix
par le Christ, notre Seigneur.

R./ Amen.

Ensuite le ministre introduit au sens de la célébration en adaptant une des deux monitions suivantes présentant l'une et l'autre le Christ comme le fondement de la paix qui unit les habitants de la maison² :

Le Christ Jésus a voulu demeurer parmi nous, en naissant de la Vierge Marie. Que notre prière fervente monte vers lui pour qu'il entre sous ce toit et qu'il bénisse cette maison par sa présence. Au moment où vous manifestez votre désir de former une nouvelle famille, que le Christ soit au milieu de vous, qu'il favorise entre vous l'amour fraternel, qu'il prenne part à vos joies, qu'il soulage vos peines. Et vous, laissez-vous conduire par les commandements et les exemples du Christ, veillez avec soin à faire de cette nouvelle maison une demeure de paix, qui répande loin autour d'elle le parfum du Christ.

« Si le Seigneur ne bâtit la maison, les travailleurs travaillent en vain » (Ps 126, 1). C'est de Dieu que vient toute bénédiction, et c'est à lui qu'il convient de rendre grâce pour tous ses bienfaits. Jésus demandait à ses disciples, quand ils entreraient dans une maison, de donner la paix à cette maison et à tous ceux qui l'habitent (Lc 10, 5). Au moment où vous manifestez votre désir de former une nouvelle famille, c'est pour demander cette paix du Seigneur que nous sommes réunis au nom de Jésus.

Si cela a du sens pour les participants, on peut inviter ceux qui partagent la foi à la professer :

La maison des chrétiens est une cellule vivante du corps de l'Église. Telle est la nouvelle famille que vous souhaitez former, chacun apportant ce qu'il a vécu de bien et parfois de plus difficile dans son parcours.

Parce que nous voulons nous rassembler dans cette foi et cette espérance, nous proclamons ensemble la foi de toute l'Église en disant :

Je crois en Dieu...

PAROLE DE DIEU

Lecture biblique

Un des membres de l'assemblée lit un texte biblique, par exemple³ :

« Paix à cette maison » (Lc 10, 8-11).

2. On peut aussi s'inspirer d'*Amoris laetitia* 15.

3. Le *Livre des bénédictions* propose ce passage du chapitre 10 de l'Évangile selon saint Luc qui articule l'accueil du Royaume et la paix reçue du Christ. D'autres textes sont proposés et la réflexion menée avec le couple pourra conduire au choix d'une autre péricope de manière à faire comprendre la destination de la maison qui va être bénie : représenter symboliquement la mission du couple et souvent de toute une famille comme « lieu d'accueil » du Christ à l'intérieur des événements de la vie quotidienne.

Écoutons la parole du Seigneur dans l'évangile selon saint Luc.

« Dans toute ville où vous entrerez et où vous serez accueillis, mangez ce qui vous est présenté. Guérissez les malades qui s'y trouvent et dites-leur : "Le règne de Dieu s'est approché de vous." Mais dans toute ville où vous entrerez et où vous ne serez pas accueillis, allez sur les places et dites : "Même la poussière de votre ville, collée à nos pieds, nous l'enlevons pour vous la laisser. Toutefois, sachez-le : le règne de Dieu s'est approché." »

Ou bien :

- Gn 18, 1-8a : « Abraham accueille Dieu dans sa demeure. »
- Lc 10, 5-9 : « Paix à cette maison. »
- Lc 10, 38-42 : « Marthe reçoit Jésus. »
- Lc 19, 1-9 : « Aujourd'hui le salut est arrivé pour cette maison. »
- Lc 24, 28-32 : « Reste avec nous, Seigneur .»

Psaume

On peut chanter un psaume responsorial ou l'un de ceux proposés dans les autres schémas.

Psaume 66

R./ Que l'Église t'acclame, qu'elle rende grâce pour ton amour.

Que Dieu nous prenne en grâce et nous bénisse,
que son visage s'illumine pour nous ;
et ton chemin sera connu sur la terre,
ton salut, parmi toutes les nations.

Que les nations chantent leur joie,
car tu gouvernes le monde avec justice ;
tu gouvernes les peuples avec droiture,
sur la terre, tu conduis les nations.

Que les peuples, Dieu, te rendent grâce ;
qu'ils te rendent grâce tous ensemble !
Que Dieu nous bénisse,
et que la terre tout entière l'adore !

Psaume 126

R./ Sans le Seigneur, nous ne pouvons rien faire.

Si le Seigneur ne bâtit la maison,
les bâtisseurs travaillent en vain ;
si le Seigneur ne garde la ville,
c'est en vain que veillent les gardes.

En vain tu devances le jour,
tu retardes le moment de ton repos,
tu manges un pain de douleur :
Dieu comble son bien-aimé quand il dort.

Des fils, voilà ce que donne le Seigneur,
des enfants, la récompense qu'il accorde ;
comme des flèches aux mains d'un guerrier,
ainsi les fils de la jeunesse.

Heureux l'homme vaillant
qui a garni son carquois de telles armes !
S'ils affrontent leurs ennemis sur la place,
ils ne seront pas humiliés.

Ou bien :

- Ps 88, 2-9 : **R. / Ton amour, Seigneur, sans fin je le chante.**
- Ps 111, 1-2. 3-4. 5-6. 7-8. 9 : **R./ Heureux qui craint le Seigneur.**
- Ps 127, 1-2. 3. 4-6a. : **R./ Heureux qui craint le Seigneur et marche en ses voies.**

Si cela paraît opportun, le ministre invite l'assemblée à partager quelques phrases marquantes et/ou le couple à s'exprimer. Il fait lui-même un bref commentaire de la lecture biblique pour éclairer le sens de la démarche : confier à Dieu ceux qui vivent dans cette maison, lieu privilégié de l'amour à offrir en réponse à Dieu à travers le quotidien de la nouvelle union.

PRIÈRE COMMUNE

En écho à la parole entendue et méditée, l'assemblée adresse ensuite au Seigneur une prière d'intercession. On choisira l'une des deux prières ci-après⁴ ou une autre formule. Parmi les invocations proposées, on peut choisir celles qui semblent les plus appropriées ou en ajouter d'autres en rapport avec les personnes ou les circonstances. Il est souhaitable que les intentions soient dites par quelqu'un de la famille ou un des accompagnateurs.

Le Fils de Dieu, Seigneur du ciel et de la terre, s'est fait chair, il a habité parmi nous pour nous aider à aimer sans jamais nous lasser. Avec reconnaissance, supplions-le :
R./ Reste avec nous, Seigneur.

Tu as sanctifié la maison de Nazareth avec Marie et Joseph ;
demeure dans cette maison comme un soutien et un hôte toujours bienveillant. **R./**

En toi toute construction grandit pour devenir un temple saint ;
accorde à ceux qui demeurent ici d'être une demeure de Dieu dans l'Esprit. **R./**

Tu as voulu que tes fidèles construisent leur maison sur une pierre solide ;
fais que cette nouvelle famille s'appuie sur ta parole et te serve de grand cœur. **R./**

Tu as goûté l'hospitalité de tes amis ; fais que cette maison et toutes nos maisons
demeurent toujours ouvertes à ceux qui ont besoin d'être accueillis. **R./**

4. Le Livre des bénédictions propose deux prières au choix et à adapter : l'une construite sur le modèle habituel d'une anamnèse-supplication, l'autre moins courante sous forme de litanie.

Ou bien :

Par l'intercession des saints qui nous protègent,
supplions le Seigneur de bénir cette maison.

Seigneur, prends pitié. **R./ Seigneur, prends pitié.**

Ô Christ, prends pitié. **R./ Ô Christ, prends pitié.**

Seigneur, prends pitié. **R./ Seigneur, prends pitié.**

Sainte Marie, Mère de Dieu, **R./ priez pour nous.**

Saint Michel et tous les anges, **R./ priez pour nous.**

Saint Jean Baptiste, **R./ priez pour nous.**

Saint Pierre et saint Paul, **R./ priez pour nous.**

Tous les Apôtres du Seigneur, **R./ priez pour nous.**

On peut ajouter ici les noms des saints patrons du couple et de leurs enfants (s'ils en ont) et/ou de saints auxquels ils sont attachés.

Vous tous, saints et saintes de Dieu **R./ priez pour nous.**

Jésus, Fils du Dieu vivant, **R./ de grâce, écoute-nous.**

Tu as voulu habiter parmi nous, **R./ de grâce, écoute-nous**

Tu as vécu avec Marie et Joseph dans la maison de Nazareth,

R./ de grâce, écoute-nous

Tu as demeuré dans la maison de Simon Pierre, **R./ de grâce, écoute-nous**

Tu es entré dans la maison des pécheurs, **R./ de grâce, écoute-nous**

Tu as béni la maison de Lazare, Marthe et Marie **R./ de grâce, écoute-nous**

On peut poursuivre cette litanie avec les intentions suivantes, ou d'autres :

Reste aux côtés des habitants de cette maison et conduis-les sur leur nouveau chemin.

R./ De grâce, écoute-nous.

Garde-les des trop grands soucis et ouvre leur cœur à la misère des autres. **R./**

Donne à nos familles et au monde entier de savoir dépasser les blessures et les difficultés, et de progresser dans la justice et la paix. **R./**

Soutiens ceux qui cherchent une terre, une maison, des amis. **R./**

Apprends à cette nouvelle famille à faire de sa maison un lieu de croissance pour chacun, et que leur joie nous encourage à avancer. **R./**

Seigneur, écoute-nous. **R./ Seigneur, écoute-nous.**

Seigneur, exauce-nous. **R./ Seigneur, exauce-nous.**

Pour rassembler ces différentes intentions, le ministre peut inviter à dire ensemble :

Notre Père...

Car c'est à toi...

PRIÈRE DE BÉNÉDICTION ET ASPERSION

Par une courte monition, le ministre explique le sens de la bénédiction et du geste de l'eau qui suivra : aux yeux des baptisés, l'amour vécu en famille au quotidien, dont la maison est le cadre, prolonge la présence du Christ dans le monde. Le choix fait par le couple d'engager une nouvelle étape peut être compris comme un désir de déployer leur baptême. Ils sont d'abord eux mêmes des demeures pour le Christ, se sentent appelés à donner, par leur vie, un visage concret à la mission de toute l'Église.

Pour manifester leur adhésion, le couple, éventuellement leurs enfants, puis les personnes présentes, pourront venir se signer avec l'eau, rappel du baptême (s'ils l'ont reçu).

On procèdera ensuite à l'aspersion des différents espaces de la maison pour signifier que cette dynamique est à entretenir chaque jour.

Prière de bénédiction

Le ministre dit alors la prière de bénédiction, les mains étendues, s'il est prêtre ou diacre :

Écoute, Seigneur Jésus, la prière de tes serviteurs
qui veulent te confier leur nouvelle union
en implorant ta bénédiction sur leur maison :
que tous ceux qui y demeurent trouvent en toi un refuge,
qu'à leur sortie, tu sois leur compagnon de route ;
qu'à leur retour, tu sois leur hôte,
jusqu'au jour où ils trouveront dans la maison du Père
la demeure que tu leur auras préparée.
Toi qui vis et règnes pour les siècles des siècles.
R./ Amen.

Ou bien :

Tu es béni, Seigneur, Dieu de l'univers,
toi que les hauteurs des cieux ne peuvent contenir,
toi qui as voulu que ton Fils, Jésus, notre Seigneur, habite parmi nous.
Écoute, en ta bonté, la prière de tes serviteurs
en ce jour où ils veulent te confier leur nouvelle union
en implorant ta bénédiction sur leur maison.
Bénis leur existence et leurs travaux,
garde-les de tout danger et de tout mal
et donne-leur la joie et la paix de ton Esprit Saint.
Par le Christ, notre Seigneur.
R./ Amen.

Ou bien encore, cette « bénédiction d'une famille » (tirée du Livre des bénédictions, n° 86) :

Tu es béni, Dieu, notre Père,
pour cette maison et cette famille.
Que tous ceux qui y demeurent
obtiennent les dons de ton Esprit ;
qu'ils manifestent par une charité active la grâce de ta bénédiction ;
et que tous ceux qui viendront dans cette maison
y découvrent toujours ce sentiment d'amour et de paix

dont nous confessons que tu es l'auteur.
Par le Christ, notre Seigneur
R./ Amen.

Signation et aspersion

Si l'eau préparée est déjà bénie, le ministre peut dire :

Que cette eau nous rappelle notre baptême dans le Christ, lui qui nous a sauvés par sa passion et sa résurrection.

Et qu'elle soit pour vous, N. et N. (on peut nommer aussi les enfants, s'il y en a)
le signe de sa bénédiction.

R./ Amen.

Si l'eau n'est pas bénie, le prêtre ou le diacre dit :

Dieu notre Père,

source de toute vie et de toute sainteté,

tu as donné aux hommes l'eau qui fait vivre et qui purifie.

Daigne bénir cette eau pour qu'elle ravive en nous la grâce du baptême et qu'elle soit
pour N. et N. (on peut nommer aussi les enfants, s'il y en a) le signe de ta bénédiction.

Par le Christ, notre Seigneur.

R./ Amen.

Le ministre invite les participants à venir se signer avec l'eau. Ensuite, accompagné au moins par le couple (éventuellement les enfants), il asperge les différentes pièces de la maison.

CONCLUSION

Un membre de la famille accrochera à la place prévue le crucifix ou l'icône préparé comme invitation à mettre la prière et la foi au centre de la nouvelle union.

Si on a placé un crucifix, on peut dire l'antienne suivante ou un autre chant à la croix ou poser le geste en silence :

Ta croix, Seigneur, nous la vénérons,

et ta sainte résurrection, nous la chantons.

C'est par le bois de la croix

que la joie est venue sur le monde.

Si on a placé une image de la Vierge Marie, on dira un Je vous salue, Marie, ou un chant marial.

Si on a placé une image de la Sainte Famille, on pourra dire la « Prière à la Sainte Famille » qui conclut l'exhortation Amoris laetitia du pape François :

Jésus, Marie et Joseph,

en vous, nous contemplons la splendeur de l'amour vrai,

en toute confiance nous nous adressons à vous.

Sainte Famille de Nazareth,

fais aussi de nos familles

un lieu de communion et un cénacle de prière,

d'authentiques écoles de l'Évangile
et de petites Églises domestiques.
Sainte Famille de Nazareth,
que plus jamais il n'y ait dans les familles
des scènes de violence, d'isolement et de division ;
que celui qui a été blessé ou scandalisé
soit, bientôt, consolé et guéri.
Sainte Famille de Nazareth,
fais prendre conscience à tous
du caractère sacré et inviolable de la famille,
de sa beauté dans le projet de Dieu.
Jésus, Marie et Joseph,
Écoutez, exaucez notre prière.
Amen !

Le ministre conclut :

Que la paix du Christ règne dans vos cœurs.
Que la parole du Christ demeure en vous.
Et, tout ce que vous dites, tout ce que vous faites,
que ce soit toujours au nom du Seigneur.
R./ Amen.

Ou bien :

Aujourd'hui, le salut est venu dans cette maison.
Que la paix de Dieu repose sur elle et sur tous ceux qui l'habitent,
au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.
R./ Amen.

On peut terminer par un chant approprié.

Demander la protection du couple

Conscient de ses limites et de sa vulnérabilité, l'homme cherche à apaiser ses craintes devant les dangers de la vie et à recevoir protection et consolation. La décision de s'engager dans une nouvelle union peut éveiller chez les personnes la conscience de leurs limites ou un sentiment de vulnérabilité, surtout si l'un des membres du couple – voire les deux – reste très marqué par un passé encore douloureux et ressent la fragilité qui en découle. Le couple peut alors souhaiter demander à Dieu force et protection.

Pour préserver la sérénité, la célébration aura lieu plutôt en petit comité. Néanmoins, pour manifester la dimension ecclésiale du soutien habituel que Dieu apporte aux baptisés, quel que soit leur parcours, des membres de la communauté chrétienne seront présents pour leur signifier ce soutien fraternel et prier. La célébration sera présidée par un « ministre », prêtre, diacre ou laïc, et aura lieu de préférence à l'église ; on se tient si possible autour du baptistère.

Le déroulement proposé emprunte la plupart de ses éléments au chapitre « Demande d'une protection » de l'ouvrage *Protection, délivrance, guérison. Célébrations et prières* (2017), rédigé sous la direction du SNPLS et relu et approuvé par la Commission doctrinale des évêques de France.

OUVERTURE

En fonction des lieux, le ministre et les membres de l'équipe d'accompagnement accueillent l'assemblée à l'entrée de l'église ou directement au baptistère. Si la célébration commence à l'entrée de l'église, on se rendra au baptistère si possible en chantant.

Le ministre invite à la prière en faisant le signe de croix.

Puis, s'il est prêtre ou diacre, il peut dire :

Que Dieu, source de tout bien, soit toujours avec vous.

R./ Et avec votre esprit.

Si le ministre est laïc, il dit :

Béniissions Dieu, source de tout bien.

R./ Béni soit Dieu, maintenant et toujours.

Le ministre introduit ensuite à la célébration par ces mots ou par d'autres semblables :

Tout ce que Dieu a créé, tout ce qu'il maintient dans l'existence, tous les événements qu'il dirige dans sa providence, et aussi les œuvres des hommes, pourvu qu'elles soient bonnes et mènent au bien, tout cela porte le cœur et les lèvres des croyants à bénir Dieu, origine et source de tout bien.

Par cette célébration, nous reconnaissons et nous croyons que tout coopère pour le bien de ceux qui craignent Dieu et qui l'aiment. Nous savons bien qu'il faut demander, toujours et en tout, le secours divin pour pouvoir adhérer à la volonté de notre Père et tout faire pour la gloire de Dieu et dans le Christ.

(Livre des bénédictions, n° 1250)

Si cela convient, le couple prendra la parole pour faire mémoire de son cheminement.

Le ministre invite à la prière. Tous prient quelques instants en silence. Puis le ministre dit la prière de bénédiction (les mains étendues s'il est prêtre ou diacre) :

Tu es béni, Seigneur tout-puissant, car tu nous as bénis dans le Christ, tu nous as recréés en lui, qui est l'eau vive de notre salut ;
accorde à ceux qui vont venir se signer avec cette eau, de retrouver la jeunesse de l'âme par la puissance du Saint-Esprit et d'avancer sur le chemin de la vie nouvelle.
Par le Christ, notre Seigneur.

R./ Amen.

(cf. Livre des bénédictions, n° 1093).

Le ministre invite le couple et ceux qui le souhaitent à venir se signer avec l'eau, en silence.

PAROLE DE DIEU

Le ministre dispose l'assemblée à l'écoute de la Parole, en disant :

Dieu donne sa lumière à tout homme qui vient dans le monde.

Vous avez suivi cette lumière et vous êtes entré(e)s dans la foi par le baptême ; confiez-vous à la sagesse du Dieu vivant, en marchant avec le Christ.

Croyez en lui de tout votre cœur, en lui remettant chaque jour votre vie.

Si vous demeurez ferme(s) dans la foi, le Christ vous conduira, dans la charité, pour que vous ayez la vie éternelle.

Êtes-vous prêt(e)s à prendre aujourd'hui encore ce chemin sous sa conduite ?

R./ Oui, je suis prêt(e).

Ensemble, pour nous laisser éclairer, mettons-nous à l'écoute de sa Parole.

(PDG 63, prière inspirée du rite d'entrée en catéchuménat [RICA n° 81])

Ou bien :

Renouvelle en nous, Seigneur, la source vive de ta grâce, dont cette eau est le signe. Renouvelle cette source en particulier en cette nouvelle famille que forment N. et N. (éventuellement : avec leurs enfants...). Défends-les contre tout mal de l'esprit et du corps. Et pour qu'ils puissent accueillir plus pleinement le salut que tu donnes, ouvre

maintenant nos cœurs à l'écoute ta Parole qui permet d'avancer chaque jour sur le chemin d'un amour qui ressemble à ton amour.

Par le Christ, notre Seigneur. **R./ Amen.**

Lecture biblique

Un membre de la communauté chrétienne lit un texte biblique, par exemple :

« Bâtir sa maison sur le roc » (Mt 7, 24-27).

Écoutons l'évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu.

« Celui qui entend les paroles que je dis là et les met en pratique est comparable à un homme prévoyant qui a construit sa maison sur le roc. La pluie est tombée, les torrents ont dévalé, les vents ont soufflé et se sont abattus sur cette maison ; la maison ne s'est pas écroulée, car elle était fondée sur le roc.

Et celui qui entend de moi ces paroles sans les mettre en pratique est comparable à un homme insensé qui a construit sa maison sur le sable. La pluie est tombée, les torrents ont dévalé, les vents ont soufflé, ils sont venus battre cette maison ; la maison s'est écroulée, et son écroulement a été complet. »

Ou bien :

- Lc 10, 30, 37 : « Aimer comme le Christ l'enseigne »
- Mc 10, 46-53 : « Recevoir la lumière du Christ »
- Lc 17, 11-19 : « Se laisser guérir par le Christ »
- Lc 5, 1-11 : « L'appel du Christ à découvrir la richesse de sa grâce »
- Mt 14, 22-33 : « Le Christ invite à la foi »

Psaume

Puis on peut chanter un psaume avec un refrain pour faire participer l'assemblée. Par exemple l'un des psaumes ci-après ou l'un de ceux proposés dans les autres schémas.

Psaume 90

R./ Dieu puissant, mon rempart et ma force.

Quand je me tiens sous l'abri du Très-Haut
et repose à l'ombre du Puissant,
je dis au Seigneur : « Mon refuge,
mon rempart, mon Dieu, dont je suis sûr ! »

C'est lui qui te sauve des filets du chasseur
et de la peste maléfique ;
il te couvre et te protège.

Tu trouves sous son aile un refuge :
sa fidélité est une armure, un bouclier.

Tu ne craindras ni les terreurs de la nuit,
ni la flèche qui vole au grand jour.

Oui, le Seigneur est ton refuge ;
tu as fait du Très-Haut ta forteresse.

Le malheur ne pourra te toucher,
ni le danger, approcher de ta demeure :
il donne mission à ses anges
de te garder sur tous tes chemins.

Ils te porteront sur leurs mains
pour que ton pied ne heurte les pierres ;
tu marcheras sur la vipère et le scorpion,
tu écraseras le lion et le Dragon.

« Puisqu'il s'attache à moi, je le délivre ;
je le défends, car il connaît mon nom.
Il m'appelle, et moi, je lui réponds ;
je suis avec lui dans son épreuve.

Je veux le libérer, le glorifier ;
De longs jours je veux le rassasier
et je ferai qu'il voit mon salut »

Psaume 22

R./ Le Seigneur est mon berger, rien ne saurait me manquer.

Le Seigneur est mon berger :
je ne manque de rien.
Sur des prés d'herbe fraîche,
il me fait reposer.

Il me mène vers les eaux tranquilles
et me fait revivre ;
il me conduit par le juste chemin
pour l'honneur de son nom.

Si je traverse les ravins de la mort
je ne crains aucun mal,
car tu es avec moi,
ton bâton me guide et me rassure.

Le ministre commente brièvement la lecture biblique pour dégager les éclairages que la foi apporte à la démarche que le couple a souhaitée pour confier son union à Dieu.

PRIÈRE COMMUNE

Après son commentaire et un moment de silence ou de musique, le ministre invite à répondre à Dieu qui vient de s'adresser à l'assemblée en faisant monter vers Lui une prière commune. Il peut s'agir d'une prière préparée par le couple ou d'intentions lues par d'autres. On pourra préférer ou ajouter la « bénédiction des familles » ou la « prière à la Sainte Famille » voire, dans certaines circonstances, la prière « Pour un regard apaisé sur son histoire ».

« Prière pour la bénédiction d'une famille »

(Livre des bénédictions, n° 67-1)

Cette prière est à dire par un des membres du couple ou les deux en alternant.

Le Seigneur nous dit, par son Apôtre Paul : « Ayez les mêmes dispositions, le même amour, les mêmes sentiments ; recherchez l'unité » (Ph 2, 2).

Que le nom du Seigneur soit béni !

R./ Maintenant et toujours.

Nous te bénissons, Dieu notre Père,

car tu as voulu que ton fils vive dans une famille humaine

en partageant ses joies et ses peines.

Garde notre famille sous ta protection.

Fortifie-la par ta grâce, rends-nous paisibles et heureux.

Aide-nous à nous assister mutuellement dans l'épreuve et la souffrance.

Fais que nous vivions en ta présence dans la concorde et l'amour

En nous rendant service les uns aux autres

à l'exemple de ton Fils, Jésus, notre Seigneur

R./ Amen

Que ta bénédiction vienne sur nous, toi qui es Père, Fils et Saint Esprit.

R./ Amen

« Prière à la Sainte Famille »

(exhortation *Amoris laetitia* du pape François)

Cette prière est à dire par un des membres du couple ou les deux en alternant.

Jésus, Marie et Joseph,

en vous, nous contemplons la splendeur de l'amour vrai,

en toute confiance nous nous adressons à vous.

Sainte Famille de Nazareth,

fais aussi de nos familles un lieu de communion et un cénacle de prière,

d'authentiques écoles de l'Évangile et de petites Églises domestiques.

Sainte Famille de Nazareth,

que plus jamais il n'y ait dans les familles

des scènes de violence, d'isolement et de division ;

que celui qui a été blessé ou scandalisé

soit, bientôt, consolé et guéri.

Sainte Famille de Nazareth,

fais prendre conscience à tous

du caractère sacré et inviolable de la famille,

de sa beauté dans le projet de Dieu.

Jésus, Marie et Joseph,

Écoutez, exaucez notre prière. Amen !

Prière pour un regard apaisé sur son histoire

Dans certaines circonstances (cf. PDG 86-87)¹.

Le ministre :

Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, père de notre Seigneur Jésus Christ, « Dieu tendre et miséricordieux, lent à la colère, plein d'amour et de vérité, qui garde sa fidélité jusqu'à la millième génération ! » (Ex 34, 67)

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Ton Fils Jésus Christ « a souffert pour les péchés, une seule fois, lui le juste, pour les injustes, afin de nous introduire devant dieu ; il a été mis à mort dans la chair, mais vivifié dans l'esprit » (1 P 3, 18).

Jésus Sauveur, par le sang de ta croix, tu as vaincu Satan et l'as dépouillé de toute prétention à nous accuser et nous accabler pour nos péchés. Par la grâce du baptême, tu nous as rendus libres.

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Que cette liberté d'enfants de Dieu vous rende victorieux(se) de toute influence négative, en particulier celle qui pourrait venir de votre passé.

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Le couple, ensuite :

« Si quelqu'un est dans le Christ, il est une créature nouvelle. Le monde ancien s'en est allé, un monde nouveau est déjà né » (2 Co 5, 17).

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Tu nous donnes de porter, Seigneur, un regard nouveau sur ce monde et sur notre histoire.

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Seigneur, tu nous as réconciliés avec toi par le Christ. Que ta paix s'établisse, fruit de ton pardon et du pardon que nous accordons à ceux qui nous ont offensés.

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Ainsi, pacifiés dans la foi, nous pouvons te célébrer et te louer Seigneur, pour ce que tu accomplis dans ta miséricorde. Gloire à toi pour les siècles des siècles !

R./ Amen

Le ministre invite à conclure la prière commune en disant ensemble le Notre Père ; voire, si cela est préférable, le Notre Père tiendra lieu de prière commune. À l'issue du Notre Père, on peut proposer un geste de paix qui sera introduit par :

Enfants du même Père, partageons la paix du Christ !

PRIÈRE POUR DEMANDER FORCE ET PROTECTION

Toujours prononcée par le ministre, cette prière peut consister en la bénédiction de la famille pour la fortifier (Livre des bénédictions n° 58) ou en une prière pour l'encourager au combat spirituel (PDG n° 71 avec imposition des mains s'inspirant du RICA n° 88).

¹ Cette prière en deux temps (ministre seul d'abord, le couple ensuite) devra être adaptée à la situation du couple.

Dans le premier cas, les mains étendues sur les membres de la famille s'il est prêtre ou diacre, sans imposition des mains, s'il est laïc, le ministre prononce une bénédiction de la famille.

Nous te bénissons, Dieu, notre Père,
car tu as voulu que ton Fils vive dans une famille humaine
en partageant ses joies et ses peines.
Nous te prions pour cette nouvelle famille :
garde-la sous ta protection, fortifie-la par ta grâce, rends-la paisible et heureuse.
Aide tous les membres de cette famille à s'assister mutuellement
dans l'épreuve et la souffrance.
Fais-les vivre dans la concorde et l'amour à l'exemple de ton Fils.
Lui qui règne avec toi pour les siècles des siècles.
R./ Amen

Dans le second cas, il s'agit d'une prière réservée à un ministre ordonné avec imposition de la main :

Que l'Esprit Saint vous donne la force de résister aux tentations.
Qu'il vous éclaire et vous soutienne dans les épreuves² :
Qu'il fasse de vous des témoins de la Bonne Nouvelle du Christ.
Restez à l'écoute de la Parole de Dieu.
Soyez reconnaissant(e)s envers Dieu qui délivre ceux qui l'appellent
de toutes leurs angoisses.
R./ Amen.

BÉNÉDICTION FINALE

La célébration se termine par la bénédiction finale.

Si le ministre est prêtre ou diacre, il conclut ainsi :

Que Dieu, béni par-dessus tout,
vous bénisse en tout dans le Christ
afin que tout concoure à votre bien.
R./ Amen.

Et que la bénédiction de Dieu tout-puissant, le Père, le Fils, + et le Saint Esprit,
descende sur vous N. et N. et vous tous ici rassemblés.

R./ Amen.

Si le ministre est laïc, il dit, en se signant lui-même :

Que Dieu, béni par-dessus tout,
nous bénisse en tout dans le Christ
afin que tout concoure à votre bien N. et N. et à nous tous ici rassemblés.
R./ Amen.

Il est bon de terminer par un chant approprié, éventuellement un chant à la Vierge Marie en se rendant devant sa statue ou une icône.

2. On pourra évoquer ici la nature des épreuves traversées, mais avec sobriété.

Demander à Dieu sa bénédiction pour que le couple avance avec foi

Certains couples ont acquis une maturité humaine et spirituelle qui, sans occulter leur passé, les conduit à chercher prioritairement les moyens d'avancer ensemble dans la foi, dont ils perçoivent qu'elle les incite à prendre une place dans l'Église.

Si l'on discerne une telle disposition, ce schéma de célébration pourra leur être proposé, sans induire de confusion avec un nouveau mariage. Il permettra au couple de présenter à Dieu la réalité de vie dans laquelle il est engagé et de rendre grâce pour la bénédiction que Dieu répand sur toute personne lorsqu'elle cherche à vivre sa situation sous le signe d'un déploiement de la grâce baptismale. Cette célébration manifesterait qu'ils ont leur place dans l'Église.

C'est pourquoi cette célébration aura lieu à l'église. Elle sera présidée par un « ministre », prêtre, diacre ou laïc. Il est important que quelques chrétiens de la communauté soient présents et interviennent. On habitera l'espace de manière à souligner le sens de la démarche : un déploiement de l'alliance baptismale. S'il existe déjà dans l'église, on célébrera donc autour du baptistère, auprès duquel on placera le cierge pascal allumé, ou on se rassemblera autour d'une cuve baptismale. On pourra prévoir une signation au baptistère, une aspersion, la remise de lumignons, etc.

OUVERTURE

En fonction des lieux, le ministre et les membres de l'équipe d'accompagnement accueillent l'assemblée à l'entrée de l'église ou directement au baptistère. Si la célébration commence à l'entrée de l'église, on se rendra au baptistère si possible en chantant.

Le ministre invite à la prière en faisant le signe de croix.

Puis, s'il est prêtre ou diacre, il peut dire :

Que Dieu, source de tout bien,
soit toujours avec vous.

R./ Et avec votre esprit.

Si le ministre est laïc, il dit :

Béni soit Dieu, source de tout bien.

R./ Béni soit Dieu, maintenant et toujours.

Mémoire du parcours

Si cela convient, le ministre invite un représentant de l'équipe d'accompagnement à faire mémoire – avec tact et discrétion – de quelques étapes du parcours catéchuménal vécu par et avec le couple. Le couple lui-même, ou celui des deux qui est baptisé, peut exprimer telle ou telle découverte ou conviction de foi. Cette démarche suffit en soi, mais elle peut éventuellement déboucher sur la « prière pour un regard apaisé sur son histoire » ou une prière équivalente.

Prière pour un regard apaisé sur son histoire

(PDG 86-87)¹.

Introduction par le ministre qui poursuit :

Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, père de notre Seigneur Jésus Christ, « Dieu tendre et miséricordieux, lent à la colère, plein d'amour et de vérité, qui garde sa fidélité jusqu'à la millième génération ! » (Ex 34, 67).

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Ton Fils Jésus Christ « a souffert pour les péchés, une seule fois, lui le juste, pour les injustes, afin de nous introduire devant dieu ; il a été mis à mort dans la chair, mais vivifié dans l'esprit » (1 P 3, 18).

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Jésus Sauveur, par le sang de ta croix, tu as vaincu Satan et l'as dépouillé de toute prétention à nous accuser et nous accabler pour nos péchés. Par la grâce du baptême, tu nous as rendus libres.

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Que cette liberté d'enfants de Dieu vous rende victorieux(se) de toute influence négative, en particulier celle qui pourrait venir de votre passé.

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Ministre et le(s) fidèle(s) concerné(s), ensemble :

« Si quelqu'un est dans le Christ, il est une créature nouvelle. Le monde ancien s'en est allé, un monde nouveau est déjà né » (2 Co 5, 17) .

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Tu me donnes de porter, Seigneur, un regard nouveau sur ce monde et sur mon histoire.

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Seigneur, tu nous as réconciliés avec toi par le Christ et tu nous as donné le ministère de réconciliation. Que ta paix s'établisse, fruit de ton pardon et du pardon que nous accordons à ceux qui nous ont offensés.

R./ Gloire à toi, Seigneur !

Ainsi, pacifiés dans la foi, nous pouvons célébrer les grâces et les louanges du Seigneur, pour ce qu'il accomplit dans sa miséricorde. Gloire à toi, Seigneur ! Toi qui es notre père et notre rédempteur. Gloire à ton nom pour toujours !

R./ Amen

1. Cette prière en deux temps (ministre seul d'abord, le couple ensuite) devra être adaptée à la situation du couple.

Rappel du baptême reçu comme source durable

Suite à ce temps de mémoire (ou directement après le début si celui-ci est omis), le ministre introduit une démarche de ressourcement baptismal : le couple viendra au baptistère se signer avec de l'eau, rappel du baptême reçu par au moins l'un des membres, afin de manifester son désir de vivre leur nouvelle union comme le déploiement de la grâce reçue au baptême ; le ministre, les membres présents de la communauté chrétienne, tous ceux de l'assemblée qui le souhaitent se signeront à leur tour pour manifester leur soutien fraternel. Un refrain peut accompagner la démarche.

Le ministre introduit ensuite la démarche en disant, par exemple :

Tout ce que Dieu a créé, tout ce qu'il maintient dans l'existence, tous les événements qu'il dirige dans sa providence, et aussi les œuvres des hommes, pourvu qu'elles soient bonnes et mènent au bien, tout cela porte le cœur et les lèvres des croyants à bénir Dieu, origine et source de tout bien.

Par cette célébration, nous reconnaissons et nous croyons que tout coopère pour le bien de ceux qui craignent Dieu et qui l'aiment. Nous savons bien qu'il faut demander, toujours et en tout, le secours divin pour pouvoir adhérer à la volonté de notre Père et tout faire pour la gloire de Dieu et dans le Christ.

(Livre des bénédictions, n° 1250)

Puis il invite à la prière. Tous prient d'abord quelques instants en silence, puis le ministre dit la prière de bénédiction (les mains étendues s'il est prêtre ou diacre) :

Tu es béni, Seigneur tout-puissant,
car tu nous as bénis dans le Christ,
tu nous as recréés en lui, qui est l'eau vive de notre salut ;
accorde à N. et N. qui vont venir se signer avec cette eau
de retrouver la jeunesse de l'âme par la puissance du Saint-Esprit
et d'avancer sur le chemin de la vie nouvelle ;
et donne à nous tous qui les entourons aujourd'hui
de les accompagner sur ce chemin de foi.

Par le Christ, notre Seigneur.

R./ Amen.

(cf. Livre des bénédictions, n° 1093).

Après la démarche, le ministre conclut :

Renouvelle en nous la source vive de ta grâce, dont cette eau est le signe. Et pour que cette nouvelle famille que forment N. et N. (éventuellement, nommer les enfants s'il y en a) puisse accueillir plus pleinement le salut, donne-nous maintenant d'écouter ta Parole qui permet d'avancer chaque jour sur le chemin d'un amour qui s'appuie sur ton amour.
Par le Christ, notre Seigneur.

R./ Amen.

PAROLE DE DIEU

Un lecteur, le ministre lui-même ou un membre de la communauté chrétienne lit un texte biblique, voire plusieurs. On évitera les textes issus du *Lectonnaire du mariage*. On pourra retenir des passages rencontrés au cours de la préparation et/ou certains des textes proposés ci-dessous ou dans les deux autres schémas de célébration du présent document, voire les textes du dimanche précédent ou de la liturgie du jour.

Lecture biblique

« Le grand commandement » (Lc 10, 25-28).

Écoutons l'évangile de Jésus Christ selon saint Luc.

Un docteur de la Loi se leva et mit Jésus à l'épreuve en disant : « Maître, que dois-je faire pour avoir en héritage la vie éternelle ? » Jésus lui demanda : « Dans la Loi, qu'y a-t-il d'écrit ? Et comment lis-tu ? » L'autre répondit : « Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, de toute ton âme, de toute ta force et de toute ton intelligence, et ton prochain comme toi-même. » Jésus lui dit : « Tu as répondu correctement. Fais ainsi et tu vivras. »

Ou bien :

- Lc 11, 1-4 : « La prière des baptisés »
- Lc 15, 1-7 : « La brebis retrouvée »
- Lc 18, 18-27 : « Rien n'est impossible à Dieu »
- Mc 2, 13-17 : « Jésus appelle les pécheurs »
- Mt 5, 1-12 : « Les Béatitudes »
- Lc 13, 6-9 : « Ne jamais désespérer »
- Jn 3, 1-8 : « Écouter l'Esprit de Dieu »
- Ep 4, 1b-6 : « Vivre du baptême »
- Ep 4, 17,29-32 ; 5, 1 : « Imiter Dieu »
- 1 Co 1, 4-9 : « Dieu est fidèle »

Psaume

Puis on peut chanter un psaume avec un refrain pour faire participer l'assemblée. Par exemple l'un des psaumes ci-après ou l'un de ceux proposés dans les autres schémas.

Psaume 102

R./ Le Seigneur est tendresse et pitié.

Bénis le Seigneur, ô mon âme,
bénis son nom très saint, tout mon être !
Bénis le Seigneur, ô mon âme,
n'oublie aucun de ses bienfaits !

Car il pardonne toutes tes offenses
et te guérit de toute maladie ;
il comble de biens tes vieux jours :
tu renouvelles, comme l'aigle, ta jeunesse.

Le Seigneur est tendresse et pitié,
lent à la colère et plein d'amour.
Il n'agit pas envers nous selon nos fautes,
ne nous rend pas selon nos offenses.

Comme le ciel domine la terre,
fort est son amour pour qui le craint ;
aussi loin qu'est l'orient de l'occident,
il met loin de nous nos péchés ;

comme la tendresse du père pour ses fils,
la tendresse du Seigneur pour qui le craint !
Il sait de quoi nous sommes pétris,
il se souvient que nous sommes poussière.

Psaume 138

R./ Tu nous connais, Seigneur, ton amour nous conduit.

Tu me scrutes, Seigneur, et tu sais !
Tu sais quand je m'assois, quand je me lève ;
de très loin, tu pénètres mes pensées.

Que je marche ou me repose, tu le vois,
tous mes chemins te sont familiers.
Avant qu'un mot ne parvienne à mes lèvres,
déjà, Seigneur, tu le sais.

Où donc aller, loin de ton souffle ?
où m'enfuir, loin de ta face ?
Je gravis les cieux : tu es là ;
je descends chez les morts : te voici.

Je prends les ailes de l'aurore
et me pose au-delà des mers :
même là, ta main me conduit,
ta main droite me saisit.

Scrute-moi, mon Dieu, tu sauras ma pensée ;
éprouve-moi, tu connaîtras mon cœur.
Vois si je prends le chemin des idoles,
et conduis-moi sur le chemin d'éternité.

Ensuite, le ministre commente les textes entendus. Pour encourager l'engagement personnel des personnes présentes, si cela convient, il pourra commencer par un dialogue libre avec le couple voire avec l'assemblée, avant de poursuivre en ouvrant au sens de la démarche : soucieux de vivre son amour comme un déploiement de l'appel reçu au baptême, le couple vient confier à l'Église sa démarche en lui demandant d'implorer la bénédiction de Dieu afin d'avancer dans la foi sur ce nouveau chemin.

EXPRESSION DE LA CONFIANCE EN DIEU ET PRIÈRE COMMUNE

Si cela est possible, le ministre invite ensuite le couple, en écho à la Parole écoutée, à exprimer ce qu'il attend de Dieu. Il est possible pour cela de s'appuyer sur la prière suivante extraite du Livre des bénédictions (n° 67-1) ou de terminer par elle ou de se contenter de la dire, cela en l'adaptant en fonction du discernement vécu lors de la préparation.

Prière pour la bénédiction d'une famille

(Livre des bénédictions, n° 67-1)

Cette prière est à dire par un des membres du couple ou les deux en alternance.

Le Seigneur nous dit, par son Apôtre Paul :

« Ayez les mêmes dispositions, le même amour, les mêmes sentiments ;
recherchez l'unité » (Ph 2, 2).

Que le nom du Seigneur soit béni !

R./ Maintenant et toujours.

Nous te bénissons, Dieu notre Père,

car tu as voulu que ton fils vive dans une famille humaine
en partageant ses joies et ses peines.

Garde notre famille sous ta protection.

Fortifie-la par ta grâce, rends-nous paisibles et heureux.

Aide-nous à nous assister mutuellement dans l'épreuve et la souffrance.

Fais que nous vivions en ta présence dans la concorde et l'amour

En nous rendant service les uns aux autres

à l'exemple de ton Fils, Jésus, notre Seigneur

R./ Amen.

Que ta bénédiction vienne sur nous,

toi qui es Père, Fils et Saint Esprit.

R./ Amen.

Suivra une prière commune pour le couple, les enfants, la communauté, etc. Pour cela on pourra s'appuyer sur une adaptation de la prière proposée au numéro 82 du Livre des bénédictions ou encore dire ou adapter la « Prière à la Sainte Famille » qui conclut l'exhortation Amoris laetitia du pape François.

Prière commune pour la bénédiction d'une famille

(Livre des bénédictions, n° 82)

Seigneur Jésus, nous appelons sur la nouvelle famille que forment maintenant N. et N. ta bénédiction. Tu connais leur histoire. Toi qui aimes l'unité, tu peux les aider à maintenir leur projet et le faire grandir.

R./ Sanctifie-nous Seigneur.

Seigneur Jésus, c'est ton Esprit qui donne l'être et la croissance ; que cette nouvelle famille puise toujours en toi son inspiration pour vivre et servir la vie. **R./**

Tu as sanctifié la vie familiale avec la Sainte Famille ; apprends à N. et N qui veulent fonder une nouvelle famille, ainsi qu'à toutes nos familles, à s'entraider toujours. **R./**

Par le baptême, tu nous fais membres de la famille de Dieu ; que N. et N. ainsi que tous les couples dans la diversité de leurs parcours aient le goût d'accomplir leur tâche dans l'Église. **R./**

Tu as voulu rassembler l'Église naissante au Cénacle avec Marie, ta mère : que cette nouvelle cellule d'Église que N. et N. vont former (avec leurs enfants) apprenne de la Vierge Marie à garder ta parole, à persévérer dans la prière et à s'ouvrir aux autres. **R./**

À la suite des chrétiens qui ont transmis la foi au cours siècles, donne à N. et N., ainsi qu'à nous tous, de témoigner de la paix et de l'espérance, dont notre société a tant besoin. **R./**

« Prière à la Sainte Famille »

(exhortation *Amoris laetitia* du pape François)

Cette prière est à dire de préférence par un ou des membres de l'assemblée, voire par toute l'assemblée répartie en deux chœurs qui alterneront.

Jésus, Marie et Joseph,
en vous, nous contemplons la splendeur de l'amour vrai,
en toute confiance nous nous adressons à vous.
Sainte Famille de Nazareth,
fais aussi de la nouvelle famille de N. et N. et de toutes nos familles
un lieu de communion et un cénacle de prière,
d'authentiques écoles de l'Évangile
et de petites Églises domestiques.
Sainte Famille de Nazareth,
que plus jamais il n'y ait dans les familles
des scènes de violence, d'isolement et de division ;
que celui qui a été blessé ou scandalisé
soit, bientôt, consolé et guéri.
Sainte Famille de Nazareth,
fais prendre conscience à tous
du caractère sacré et inviolable de la famille,
de sa beauté dans le projet de Dieu.
Jésus, Marie et Joseph,
Écoutez, exaucez notre prière. **R./ Amen.**

Enfin, si l'on adopte ce geste, le ministre rappelle par une courte monition le geste de la remise du cierge allumé au baptême, allume un beau cierge au cierge pascal puis le remet aux époux qui le tiennent ensemble. Il dit par exemple :

Parce que le Christ est la lumière du monde, entrée en vous au moment de votre baptême, recevez ce cierge. Il vous rappellera que vous avez à entretenir votre amour.
En vous laissant illuminer par le Christ, vous saurez demeurer fidèles à la foi de votre baptême et avancer dans la vie en enfants de lumière.

On se rend alors autour de l'autel pour dire le Notre Père.

BÉNÉDICTION FINALE

Toujours à l'autel, on peut remettre un objet symbolique au couple (Bible, icône, livre...). Une bénédiction finale suivra, le couple tenant ensemble le cierge allumé si on adopte ce geste.

Les mains étendues, s'il est prêtre ou diacre, ou les mains jointes, s'il est laïc, le ministre dit d'abord :

Seigneur, regarde ce couple (cette famille),
fais-lui trouver des forces dans ta bénédiction :
qu'elle écarte de lui (elle) ce qui est nuisible,
et lui obtienne ce dont il (elle) a besoin.

R./ Amen.

Ou bien :

Viens au secours de tes fidèles, Seigneur,
par la protection qu'ils attendent de toi :
qu'elle les aide à ne pas s'éloigner de ta volonté
et à te rendre grâce sans cesse.

R./ Amen.

Puis, si le ministre est prêtre ou diacre, il conclut ainsi :

Que Dieu, béni par-dessus tout,
vous bénisse en tout dans le Christ afin que tout concoure à votre bien.

R./ Amen.

Et que la bénédiction de Dieu tout-puissant, le Père, le Fils, + et le Saint Esprit,
descende sur vous N. et N. et vous tous ici rassemblés.

R./ Amen.

Allez en paix, glorifiez le Seigneur par toute votre vie.

R./ Nous rendons grâce à Dieu.

Si le ministre est laïc, il dit, en se signant lui-même :

Que Dieu, béni par-dessus tout,
nous bénisse en tout dans le Christ
afin que tout concoure à votre bien N. et N. et à nous tous ici rassemblés.

R./ Amen.

Il est bon enfin de terminer par un chant approprié, éventuellement un chant à la Vierge Marie en se rendant devant sa statue ou une icône.

